

Tir du Goupil 2019



Stand de tir de Valeyres-sous-Rances

Mercredi 15 mai 2019	de 17h00 à 20h30
Jeudi 16 mai 2019	de 17h00 à 20h30
Vendredi 17 mai 2019	de 15h00 à 20h30
Samedi 18 mai 2019	de 08h30 à 12h00

Vente des carnets au plus tard 30 minutes avant la fin des tirs

Cible exercice
Cible Valeyres (groupe et individuel)
Cible Goupil (cible à prix)
Cible Moti (répartition)

Billet du président

Bienvenue à vous tireuses et tireurs pour notre traditionnel tir du Goupil. C'est sous la forme de tir de concours des sociétés, CSOC et individuels que se déroulera cette manifestation.

Nous vous mettons à disposition nos 4 cibles SIUS 9002 pour quatre jours de tir avec des horaires qui, je l'espère, vous conviendront et vous apporteront de belles satisfactions dans ces moments de confrontations amicales.

Je me réjouis, d'ores et déjà, de vous rencontrer nombreuses et nombreux pour cette compétition ralliant bonne humeur, fair-play et plaisir.

Après le tir, prenez le temps de décompresser en dégustant nos petits plats et les fameux crus de nos chevronnés vigneron.

Cordiales salutations.

Jean-Yves Conrad

Dispositions générales

- Société organisatrice : Sté de tir le « Goupil » Valeyres-sous-Rances
- Genre de tir : Concours des Sociétés (CSOC) et individuels.
- Participation : Les sections affiliées à la FST et à la SVC peuvent inscrire un nombre illimité de groupes formés de **6** tireurs avec addition des 5 meilleurs résultats. Les tireurs individuels sont aussi admis.
Le même tireur ne peut tirer qu'une seule fois le programme.
- Licences : Licence obligatoire. Le numéro de licence de chaque tireur doit être mentionné sur le formulaire d'inscription.
- Inscriptions : Sont à adresser jusqu'au 10 mai 2019 à :

Jean-Yves Conrad Président
Rte de La Robellaz 11
1358 Valeyres-sous-Rances
conrad@louis-richard.ch
- Païement : Les finances de groupes doivent impérativement être totalement payées à l'avance au CCP 10-15391-9 de la société ou au bureau le jour du tir.
- Armes : Chaque tireur supporte le dérangement de son arme, sauf défaut de matériel.
Finance de groupe : Elle est fixée à **Fr. 40.00**. Les 100% des finances de groupes reviennent aux 60% des groupes, au minimum.
- Livret de tir et taxes FST & SVC : Le livret de tir est obligatoire. Le prix est fixé à **Fr. 6.00**. Il sera délivré sur place.
Il comprend les taxes de la FST, Fr.1.00/tireur, celles de la SVC, Fr.1.00/tireur, ainsi que les autres frais administratifs liés à la manifestation.
- Païement livret de tir : Le livret de tir ne sera délivré au tireur que si le montant du livret et la finance de groupe ont été acquittés.
- Distinction/
Carte couronne : Un seul prix en nature ou une seule carte couronne sera délivré par tireur, Valeur Fr. 12.- ou Fr. 15.- si réussie à la passe "GROUPE" et "GOUPIL "
- Positions : Arme libre à genou, sauf V et SV couché bras franc
Fusil standard et mousqueton, couché bras franc
Mousqueton, les V et SV peuvent tirer couché avec appui
Fusils d'assaut sur bipied réglementaire.
- Catégorie d'armes : Cat. A : Armes standard et armes libres
Cat. D : FA57/03
Cat. E : FA90/MQ/FA57/02
- Catégorie de groupes : Cat. A : Toutes les armes
Cat. D/E : Toutes les armes d'ordonnance
- Munition : Elle sera délivrée et tirée sur place au prix de 35 cts la cartouche. La munition personnelle est interdite. Les douilles restent propriété de la société organisatrice.

- Mutations : En cas d'empêchement, un tireur annoncé peut être remplacé par un tireur de la même société. Le cas doit être annoncé avant que le premier tireur du groupe n'ait commencé son programme.
Tout tireur manquant à son tir sera noté zéro.
- Dérangements : Le tireur supporte les dérangements survenant à son arme, à l'exception des ruptures de matériel.
- Réclamations : Elles sont à adresser à l'organisateur, le jour même du concours. Elles sont traitées et réglées immédiatement. Le droit de recours à la Commission disciplinaire et de recours de la FST est réservé. (Reg 1.31.00 du 28.08.2001)
- Renseignements : Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à :

Jean-Yves Conrad Président
Rte de La Robellaz 11
1358 Valeyres-sous-Rances
conrad@louis-richard.ch

Responsable du plan de tir : J.-Y. Conrad : 

SOCIETE VAUDOISE DES CARABINIERS

Approbation du plan de tir : le 1^{er} février 2019

Le Chef de la Division fusil : 

Passes **EXERCICE**

Champ des points : Cible A 10

Nombre de coups : 5, interruption à volonté.

Prix d'une passe : Fr. 5.00 (munition comprise)

Rachats : Les passes supplémentaires s'achètent, si nécessaire, au guichet lors du tir.

Passes **REPARTITION (Môti)**

Armes : toutes les armes

Champ des points : cible à 10 points

Nombre de coups : 6 coups, coup par coup

Prix de la passe : Fr. 18.00 (Fr. 15.90 pour la passe et Fr. 2.10 pour la munition)

Distinction : aucune

Répartition : immédiate

Barème des répartitions

Points	Catégorie A	Catégorie D/E
60	Fr. 100.-	Fr. 100.-
59	Fr. 60.-	Fr. 70.-
58	Fr. 30.-	Fr. 50.-
57	Fr. 20.-	Fr. 40.-
56	Fr. 15.-	Fr. 30.-
55	Fr. 10.-	Fr. 25.-
54	Fr. 5.-	Fr. 20.-
53	-	Fr. 15.-
52	-	Fr. 8.-
51	-	Fr. 5.-

Le paiement de la répartition immédiate aura lieu durant les tirs, les demandes ultérieures ne seront pas prises en considération.

Si le paiement comptant en espèces n'atteint pas les 60 % du produit des passes (sous déduction de la munition), la différence sera attribuée en totalité au concours de groupes concerné en Cat A & D/E. Le transfert des montants de différence entre les diverses catégories n'est pas autorisé.

Passé **GROUPE (Valeyres)**

Armes : toutes les armes

Champ des points : cible à 10 pts

Nombre de coups : 8, 4 cpc et 4 en série

Nombre de tireurs : **6** tireurs par groupe, addition des 5 meilleurs résultats.

Prix de la passe : **Fr. 18.00** (Fr. 15.20 pour la passe et Fr. 2.80 pour la munition)

Cartes-couronnes : elles sont à délivrées à Fr. 12.00 ou Fr. 15.00 pour un rappel.

Prix de groupes : cat. A : minimum Fr. 120.00 au 1^{er} groupe classé. Il faut au moins 5 groupes en compétition, sinon les finances de groupes seront remboursées. (Pas de classement)

Cat. D/E : minimum Fr. 200.00 au 1^{er} groupe classé

Passé de 8 coups à 10 points, 4 cpc et 4 série			
Catégorie	Elite	U21/V	U17/SV
A	72	70	69
D	67	65	64
E	65	63	62

Passé **PRIX (GOUPIL)**

Armes : toutes les armes

Champ des points : 100 points

Nombre de coups : 5, coup par coup

Prix de la passe : **Fr. 18.00** (Fr. 16.25 pour la passe et Fr. 1.75 pour la munition)

Carte-couronne : Fr. 12.00 - Rappel Fr. 15.00

Classement individuel : en 3 catégories A/D/E au total des points, puis l'âge le plus élevé.

Prix : aux 3 premiers classés : 1^{er} Fr. 70.- / 2^e Fr. 50.- / 3^e Fr. 30.00

Passé de 5 coups à 100 points, cpc			
Catégorie	Elite	U21/V	U17/SV
A	440	430	420
D	415	410	405
E	405	400	395

Rois du tir en catégories A/D/E

Sera proclamé roi du tir celui qui aura obtenu le meilleur total à l'addition des passes Groupe, Répartition et Prix, selon le barème suivant :

passes à 100 points = **20 %**

passes à 10 points = 100 %

En cas d'égalité, appui par la 3^e passe, puis par l'âge le plus élevé.

Classement

En 3 catégories : A/D/E, au total des points, puis l'âge le plus élevé

Prix : Fr. 100.- au premier, Fr. 60.- au deuxième et Fr. 40. – au troisième

La société de tir Le Goupil sera très heureuse de vous accueillir à l'occasion de cette manifestation et vous souhaite par avance plein succès et un agréable moment à la buvette !!

Chaque jour, petite restauration et grillades

Le samedi repas dès 13h00

Rôti à la broche

Frites

Jardinière de légumes

Dessert

Frs 25.-

Inscriptions auprès du président 079/637.96.09

La société de tir se réjouit de vous accueillir dans son stand et sous sa cantine.